

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE LANDIVISIAU



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
séance du 10 février 2026

Délibération n°2026-02-018

Date de convocation : 04 février 2026

Conseillers en exercice : 45	Présents : 37	Votants : 43
------------------------------	---------------	--------------

Approbation de subventions et participations – Année 2026

L'an deux mil vingt-six, le 10 du mois de février à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Landivisiau, espace Yves Quéguiner, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Présents

M. BRETON Jean-Pierre, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, Mme PICHON Marie-Christine, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, M. RIOU André, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, Mme QUERE Patricia, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, M. ABGRALL Dominique, M. GILET Yves-Marie

Ont donné
procuration

M. MORRY Yvan à Mme PORTAILLER Christine
M. SALIOU Louis à Mme CLAISSE Laurence
Mme ABAZIOU Nadine à Mme TORRES Sonia
Mme LE GUERN Marlène à M. LE BORGNE Laurent
Mme KERVELLA Julie à M. JEZEQUEL Sébastien
Mme QUILLEVERE Gwénaëlle à M. BODIGUEL Robert

Absent(s) excusé(s)

M. JEZEQUEL Jean
M. PALUD Jean

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : Mme PORTAILLER Christine

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Il est proposé de voter, pour l'année 2026, les subventions et participations suivantes :

Organismes de regroupement	Détails	Total
PETR du Pays de Morlaix - Fonctionnement - SAGE	4,57 € x 34 078 hab. 0,69 € x 11 007 hab.	155 736,46 € 7 594,83 €
Mégalis - Participation statutaire - Bouquet de services	2 080,00 HT 13 000,00 HT	15 080,72 € HT
SDEF (Plan du corps de rue simplifié)		8 113,00 € (participation maximale)
Participation à l'entente touristique du Léon		117 479,00 €
Ouestgo		750,00 €

Associations/organismes	
<i>Aménagement et habitat</i>	
ADIL (Association d'informations juridiques sur le logement)	7 680,00 €
Fondation du Patrimoine	1 000,00 €
CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) du Finistère	500,00 €
<i>Solidarités</i>	
RESAM (Réseau échange service association – Pays de de Morlaix)	10 000,00 €
PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeune) - SESAM	8 000,00 €
GRETA	6 000,00 €
ASAD (Association soutien adultes en difficulté)	3 000,00 €
ISCG (Intervenant social en gendarmerie et commissariat) du Pays de Morlaix	6 413,75 €
CIDFF29 (centres d'information sur les droits des femmes et des familles)	2 500,00 €
<i>Economie, tourisme</i>	
ADESS (Pôles de l'économie sociale et solidaire)	2 000,00 €
Meilleurs Ouvriers de France (SnMOF)/Groupement du Finistère	300,00 €
Centre Nautique de l'Arrée	7 500,00 €
<i>Culture, patrimoine et vie locale</i>	
Office public de la langue bretonne	3 000,00 €
Réseau Diwan	2 000,00 €
Association ANCRE – Réseau spectacle vivant jeunes	200,00 €
Bretagne en scène	400,00 €
Radio Pays de Léon	2 000,00 €

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le budget primitif 2026 adopté par délibération en date du 10 février 2026 ;
Vu le bureau en date du 3 février 2026 ;
Vu la conférence des maires en date du 3 février 2026 ;
Ayant entendu la rapporteure, Mme Laurence Claisse, vice-présidente ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve l'attribution et le versement des subventions et participations précitées pour l'année 2026.**
- **Dit que les crédits correspondants sont ouverts au budget primitif 2026.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 12 février 2026.

La Secrétaire de séance,
Christine PORTAILLER.

CCP

Le Président,
Henri BILLON.

